



Une rentrée ordinaire ?

Toute la communication ministérielle a été faite autour d'une rentrée qualifiée de « normale ». Non cette rentrée ne l'est pas et ne peut pas l'être, avec une reprise de l'épidémie, une partie de l'académie en zone de circulation active du virus, des élèves qui

rentrent après 6 mois sans présence physique à l'école, des parents forcément inquiets.

Comme hélas la gestion de la première vague, cette rentrée soi-disant normale a été marquée par des annonces ministérielles dans les médias, un protocole sanitaire changé alors que les équipes dans les établissements avaient déjà commencé à travailler

Oui reprendre le chemin de l'école est bienvenu et souhaité par la très grande majorité des collègues et des élèves. Cela ne veut pas dire que c'est une rentrée normale. Travailler masqué, passer au milieu de flux d'élèves qui, notamment en lycée du fait de la réforme, passent leur temps à changer de groupes et d'enseignement de spécialité, surveiller une cantine au milieu de 120 élèves démasqués, se débattre avec des protocoles bien vagues sur certaines questions (cantine, internat, matériel partagé...), ne sont que quelques exemples de cette rentrée pas comme les autres.

La gestion des personnels montre bien les limites de la bienveillance tant vantée et si peu mise en œuvre dès lors que l'on rentre dans le monde réel :

-les personnels fragiles qui l'étaient encore au mois de juillet ne le sont plus, non pas par une découverte médicale soudaine mais par celle de circulaires administratives qui semblent un véritable remède miracle.

-le rétablissement du jour de carence dès lors que les collègues sont positifs Covid et doivent se mettre en arrêt maladie

-une gestion des masques inégalitaires, puisque selon les établissements, les communes, les départements, les personnels ne se sont pas vus remettre le même nombre de masques.

Plus que jamais, pour réussir face à ce virus, il faut rassurer, accompagner, mettre des règles claires et ne pas stigmatiser. Les mesures prises au niveau national pour cette rentrée concernant les personnels ne vont pas dans la bonne direction, et le rétablissement du jour de carence est un message de défiance particulièrement néfaste et contre-productif en terme de santé publique.

La protection de la santé des personnels, en plus de nécessiter des règles claires et appliquées par tous et partout, nécessite également de ne pas multiplier les tâches et les injonctions contradictoires. En cela, la question de la continuité pédagogique inquiète beaucoup à juste titre les collègues. Assurer ses obligations de service devant élèves, devoir le faire également à distance pour les élèves éloignés de l'école, et, pour les lycées professionnels, rapidement devoir assurer une troisième tâche avec les visites des élèves en stage en entreprise, relève de la mission impossible. Il faut y ajouter qu'en cette rentrée, les personnels vont encore devoir assurer le suivi des élèves avec leur propre matériel.

Les enjeux de ce retour à l'école pour les élèves, et encore plus pour ceux qui ont décroché, sont énormes. Les personnels en sont conscients et ont le souci de bien faire. Pour qu'ils le fassent au mieux, le ministère et les rectorats doivent garantir aux personnels la protection qui leur est due. Certaines des mesures prises ne vont hélas pas dans le bon sens.

Il est urgent d'abolir le jour de carence, de donner un cadre clair au télétravail, de ne pas laisser encore une fois les personnels improviser comme ils le peuvent avec leurs propres deniers le suivi des élèves, de permettre aux personnels de bénéficier d'un accès aux tests rapidement...